

PLUi de Toulenne : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 16 février 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Toulenne (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 12 novembre 2025. Il délimite 62 zones, dont 33 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 16 février 2026.

- Le PLUi de Toulenne s'applique dans sa version du 12 novembre 2025.
- Il délimite 62 zones : 33 urbaines (U), 8 à urbaniser (AU), 7 agricoles (A) et 14 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Toulenne occupe le rang 155 par le nombre de zones délimitées : 7 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 280 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Toulenne depuis 2013, pour 436 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	62 zones
Zones urbaines (U)	33 zones
Zones à urbaniser (AU)	8 zones
Zones agricoles (A)	7 zones
Zones naturelles (N)	14 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU SUD GIRONDE
Version du	12 novembre 2025
Partition GPU	DU_200043974
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_200043974/0ecbb69014826e3935b16ea5d3c85e4f/200043974_reglement_20251112.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu

Les risques naturels et technologiques à Toulenne

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	25 février 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	27 mars 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/lor/rd/0051510003358303
Risques majeurs recensés	3358303

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/toulenne-33533>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Toulence : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	22 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	9 février 2026
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	U1A, U1B, U2A, U3A, U5A, UO2A
Nomenclature des zones à urbaniser	AU2A, AU2B, AU3A

Situation administrative

Code INSEE	33533
Code postal	33210
Intercommunalité	CC du Sud Gironde
Département	Gironde
Région	Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	62 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	62 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	62 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Maixant (2,6 km)	69 zones
Saint-Macaire (3,2 km)	19 zones
Verdelais (3,2 km)	62 zones
Fargues (3,7 km)	64 zones
Langon (4,2 km)	107 zones
Le Pian-sur-Garonne (4,8 km)	51 zones
Saint-Pierre-de-Mons (5,2 km)	32 zones
Bommes (5,8 km)	25 zones
Semens (6,1 km)	21 zones
Roaillan (6,5 km)	38 zones
Sauternes (6,7 km)	46 zones
Saint-Pardon-de-Conques (6,9 km)	28 zones
Mazères (7,4 km)	49 zones
Saint-Germain-de-Grave (7,9 km)	20 zones
Saint-André-du-Bois (8,0 km)	46 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN - ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/toulence-33533>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Toulence : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Saint-Loubert (8,5 km)	15 zones
Coimères (8,8 km)	60 zones
Léogeats (9,9 km)	41 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/toulence-33533>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.